



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prime de soutien et d'attractivité en zone frontalière avec la Suisse

Question orale n° 637

Texte de la question

M. Didier Lemaire appelle l'attention de M. le ministre de l'action et des comptes publics sur la problématique rencontrée pour le recrutement et la fidélisation des fonctionnaires hospitaliers, territoriaux et d'État dans la 3^e circonscription du Haut-Rhin voisine de 4 cantons suisses. En effet, la Suisse proposant des salaires plus attractifs, les services publics français peinent à recruter pour assurer leurs missions quotidiennes notamment dans le domaine de la santé, au regard de l'attractivité des cantons germanophones et du canton francophone du Jura. Or l'État a été à l'écoute des agents publics et des territoires frontaliers de l'Ain et de Haute-Savoie à travers la mise en place d'une prime adaptée aux réalités frontalières par le décret n° 2023-1168 du 12 décembre 2023. Il lui demande quelles sont les projets d'adaptation de ce décret au territoire alsacien ou, à défaut, quelles autres mesures sont envisagées pour soutenir le recrutement d'agents publics en zone frontalière sous tension.

Données clés

Auteur : [M. Didier Lemaire](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 637

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Action et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 mars 2026](#)